

Le DASEN veut soumettre à motivation les TP sur autorisation

Pour FO, pas touche à nos acquis : Toutes les demandes de temps partiel sur autorisation doivent être acceptées !

Lors de notre entrevue avec M le DASEN du lundi 10 février où l'ensemble des dossiers confiés ont été portés, FO a évoqué la question des temps partiels sur autorisation qui devrait être maintenant motivée. Cela a été confirmé lors du CSA du mercredi 12 février par M le DASEN.

Ainsi, M le DASEN demande aux collègues de motiver leurs demandes de temps partiel, et pourra juger ou non de l'accorder. Cela est une attaque majeure à un acquis pour l'ensemble des enseignants du 1er degré du département, d'autant plus que vous êtes nombreux à avoir déjà effectué votre demande sans motif. **Cette décision qui tombe comme un couperet doit être abandonnée.**

Pour FO, il est temps de s'organiser pour contrer cette mesure qui n'a d'autres buts que de pallier le manque et la non création de postes de remplaçants.

Vous trouverez sur le site [ICI](#) et en PJ la lettre envoyée ce jour à M le DASEN.

Le SNUDI-FO 63 contacte aussi les autres organisations syndicales pour qu'un front commun clair soit marqué : les temps partiels sur autorisation ne doivent pas être soumis à motivation et doivent tous être acceptés ! FO accompagne tous ses adhérents et les collègues qui le sollicitent sur cette question.

Le SNUDI FO 63 reste mobilisé pour que tous les temps partiels soient accordés.

PPMS : ce n'est pas aux directeurs de le remplir

FO a rappelé au DASEN la réglementation en vigueur concernant l'élaboration des PPMS qui n'est plus de la responsabilité des directeurs d'école, mais bien de celle de l'inspection académique ! Il ne peut être demandé au directeur que de donner son avis ou de faire des suggestions mais en aucun cas élaborer ce PPMS.

Aucune obligation donc pour les directeurs d'école de remplir les PPMS contrairement à ce qu'il peut être indiqué par les IEN de certaines circonscriptions ou en formation directeur.

Le DASEN s'engage à refaire passer cette information aux IEN.

1 255 journées non-remplacées depuis la rentrée ! Un scandale !

Ce chiffre encore hallucinant montre le manque criant de postes de remplaçant. La création d'un poste sur la circonscription de Thiers dont la moitié alloué à l'école de Viscomtat est une nouvelle marque de provocation de cette politique d'austérité ! FO est intervenue aussi auprès de M le Préfet en CDEN pour dénoncer le fait que la continuité du service public n'était pas assurée !

FO rappelle que malgré les tensions de remplacement, les formations constellations étaient maintenues car selon le DASEN « c'est une priorité ministérielle ! » FO est intervenu que la priorité c'était avant tout d'avoir un enseignant devant la classe !

Déjà des collègues nous ont fait remonter des fiches SST pointant le nombre de journées non-remplacées !

FO dénonce la suspension des formations REP+ qui elles sont statutaires !

FO est intervenue sur ce point pour dénoncer le fait que les décharges de direction de moins de 4 classes soient une variable d'ajustement. **Les collègues doivent avoir leurs 12 journées réglementaires sur l'année, et le calendrier élaboré avec les collègues doit être respecté.**

Si le fait de permettre aux collègues à 80% de faire ces décharges de direction, cela ne suffit pas. Et il faut renforcer les 3 postes existants et alloués sur les décharges de direction de moins de 4 classes en en créant d'autres. **Faites remonter l'état de vos décharges de direction au syndicat.**

Evaluation d'école : aucun texte réglementaire ne permet d'imposer de les faire.

FO a rappelé qu'il n'y a aucune obligation de faire ces évaluations d'école. Cela a été confirmé dans plusieurs académies par les recteurs et DASEN. Si le DASEN explique que cela incombe pourtant aux collègues, FO rappelle que nous serons auprès des collègues qui les refusent et qu'aucune sanction ne peut être prononcée.

Retrouver la lettre type de refus [sur le site ICI](#)

Le DASEN refuse de nous fournir la liste des écoles évaluées les dernières années et celles programmées. Que cherchent-ils à cacher ?

FO demande que le strict volontariat des équipes soit respecté.

Formations Constellations : Respect du volontariat

Là aussi, FO rappelle qu'il n'y a aucune obligation d'y participer. Les collègues doivent pouvoir choisir leurs formations !

FO dénonce que ce dispositif imposé exige aussi des moyens de remplaçants très conséquents. **Sur une même journée (et cela est arrivé sur une même école !) : des collègues absents ne sont pas remplacés faute de remplaçants mais d'autres sont remplacés pour les constellations. Ubuesque !**

Elèves notifiés et accompagnement AESH : les chiffres pipés de l'Administration

Le DASEN confirme que 35 élèves avec notification individualisée et que 70 élèves avec notification mutualisée ne sont pas accompagnés. Une honte et le droit essentiel aux élèves et aux familles bafoués !

Avec les remontées des collègues et les tournées d'école, FO met en doute ces chiffres qui sont en plus minimisés. D'autre part, l'Administration considère qu'un accompagnement d'une heure par semaine répond à la notification. Un enfumage pour arranger les chiffres !

FO insiste sur l'importance de ne pas rester seul si vous avez des manques d'AESH dans vos classes, et d'utiliser les fiches SST en les transmettant au SNUDI-FO 63 pour trouver des solutions et alerter la hiérarchie.

Contactez le syndicat : fo.snudi63@gmail.com

Inclusion scolaire systématique et forcée : les chiffres de la honte !

Le rectorat annonce 358 élèves en attente de structures spécialisés dans le Puy de Dôme.

Si le DASEN a botté en touche lors du CSA en éludant la question, FO a interpellé le préfet sur cette question lors du CDEN. Le préfet s'engage à faire le point avec l'ARS lors d'une prochaine instance.

FO a rappelé que ces chiffres découlent directement de la politique de Macron et de son acte 2 de l'école inclusive qui vise à fermer les structures spécialisées et les postes correspondants, et à transformer l'ensemble des collègues en enseignants spécialisés, et les personnels RASED en personnels ressources qui accompagnent les collègues.



FO a rappelé que la pédagogie ne peut pas se substituer aux soins.

A ce titre, nous vous renvoyons vers le 4 pages spécial inclusion scolaire systématique et forcée, défense de l'enseignement spécialisé [sur le site ICI](#)

Signez la pétition FO en défense de l'enseignement spécialisé, pour une scolarisation adaptée aux besoins de chaque élève !



Rythmes scolaires : 2 nouvelles communes reviendront à 4 jours à la rentrée 2025.

Comme nous l'avons indiqué dans notre déclaration liminaire : « *Concernant les rythmes scolaires, de nouvelles communes reviendront encore à 4 jours pour la rentrée prochaine, faisant maintenant passer plus de 90% des communes à 4 jours, ce qui est la revendication majoritaire des personnels. La fin des aides de l'état pour la mise en place des TAP à la rentrée 2025 doit marquer la fin de l'inégalité de traitement des personnels sur ce point : 4 jours pour tous sur 36 semaines.* »

FO continue d'être auprès de ses adhérents et des collègues qui le sollicitent : nous pouvons organiser des réunions dans vos écoles, construire l'argumentaire à transmettre aux mairies, accompagner des délégations auprès des maires... nous avons gagné dans beaucoup de communes, nous pouvons le faire encore. Contactez le syndicat pour obtenir les aspects techniques pour le retour à 4 jours.

FO vous invite à mettre systématiquement cette question là au vote des conseils d'école. Pour rappel : il n'existe pas de dates butoirs pour que la commune demande à repasser à 4 jours. Le respect de la démocratie et de la position majoritaire des collègues doit être respecté.

Ce sont maintenant plus de 90% des communes qui fonctionnent à 4 jours dans le département.

Situation de regroupement d'écoles sur la ville d'Issoire

FO a exigé auprès du DASEN que l'ensemble des collègues soient entendus (et pas seulement les directeurs) sur l'impact des regroupements d'école sur Issoire. FO a exigé que les organisations syndicales élues en instance soient associées à ces discussions.

FO défend les collègues contractuels

66 collègues contractuels dans le département. 2 démissions.

FO est intervenu auprès du DASEN pour que les revendications et questions des contractuels 1^{er} degré puissent être discutées en instance. Une 1^{ère} réponse a été apportée puisqu'un GT académique est convoqué le vendredi 4 avril sur ce point.

FO rappelle sa position de titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent.

Retrouver le 4 pages spécial enseignants contractuels [sur le site ICI](#)

Evaluation des directeurs

150 directeurs devraient subir une évaluation d'ici la fin de l'année. FO a rappelé sa revendication d'abandon de ces évaluations qui n'apportent rien, demandent une charge de travail supplémentaire et pourrait placer les directeurs sur des sièges éjectables au bon vouloir de l'Administration.

Dans le 4 pages spécial [sur le site ICI](#), FO rappelle ses revendications : « *Le SNUDI-FO réaffirme son exigence d'abrogation de la loi Rilhac et de ses textes d'application, en particulier ceux concernant l'évaluation des directeurs. Les directeurs n'ont pas besoin d'évaluation spécifique ou d'un statut particulier mais d'une augmentation des quotités de décharges, d'une réelle revalorisation (100 points d'indice pour tous), d'une aide administrative statutaire et d'un allègement des tâches.* »



**Syndiquez-vous au syndicat FO,
Le syndicat Libre et Indépendant !**

Monsieur le Préfet,

Ce vendredi 7 février, près de 100 adhérents des syndicats de la FNEC FP FO du Puy de Dôme se sont réunis en Congrès, en présence de Clément Poulet (Secrétaire Général de la FNEC FP FO Nationale) et de Pascale Guyot, Secrétaire Générale de l'UD FO 63. L'ensemble des adhérents ont affiché leurs déterminations, à l'image des personnels de l'Education Nationale, de ne pas se laisser faire par le gouvernement illégitime, à mettre en échec le budget Bayrou, un des plus austéritaires depuis 25 ans, et à mettre fin à la politique du chef de l'Etat M Macron. Tout comme ils sont prêts à se battre pour l'abrogation de la réforme des retraites Macron/Borne. Ils ont réaffirmé que ce n'est ni la place, ni le rôle des dirigeants syndicaux d'appeler à la stabilité du pouvoir et d'y contribuer en participant au conclave de M Bayrou. Ni stabilité, ni conclave ! Abrogation ! Le congrès a réitéré l'exigence de cessez-le-feu immédiat et définitif en Palestine, la paix partout dans le monde et l'arrêt des livraisons d'armes. A ce titre, la FNEC-FP-FO 63 avec son Union Départementale était présente au rassemblement de ce samedi à Clermont-Ferrand. Nous continuons partout à porter le mot d'ordre « Pain-Paix-Liberté ! » qui a constitué notre confédération Force Ourvière. La FNEC-FP-FO continue d'appeler également à la libération du Dr Hussam Abu Safiya, détenu dans les prisons de Netanyahou.

La guerre se poursuit également en Ukraine alors que les désertions parmi les soldats russes et ukrainiens se font de plus en plus nombreuses pour en finir avec une guerre qui n'est pas la leur. Elle menace de s'amplifier. FO refuse l'escalade guerrière dans tous les pays en guerre. FO refuse l'économie de Guerre.

Nos compatriotes d'Outre-Mer sont confrontés à des difficultés extrêmes. A Mayotte, l'ampleur de la catastrophe, qui a frappé le 101ème département, le plus pauvre de France, est pour une large part la conséquence de la « faillite généralisée des administrations publiques, notamment de l'État ». Il y a pourtant urgence à leur apporter toute l'aide nécessaire dans la reconstruction. FO soutient la grève initiée par les personnels et exige du ministère la satisfaction de revendications portées.

Concernant la carte scolaire, le congrès a réaffirmé les revendications de la création de tous les postes nécessaires et de l'annulation des suppressions de postes. Les syndicats de la FNEC-FP-FO 63 seront présents auprès de tous ses adhérents dans les mobilisations qui se construisent, comme hier avec l'école de Saint-Rémy-sur-Durolle, et se construiront avec les personnels, les parents d'élèves et les élus pour défendre l'Ecole publique et exiger les moyens nécessaires. Lors des 2 CSA D du Puy de Dôme de ces dernières semaines, l'ensemble des organisations syndicales a une nouvelle fois voté à l'unanimité contre la carte scolaire proposée par M le DASEN. Pour FO, c'est encore un désaveu de la politique menée par M Bayrou, de son budget passé en force, et de sa déclinaison par Mme Borne dans l'Education Nationale.

Pour ce CDEN, dans le 1^{er} degré, FO appuie les revendications des collègues sur lesquelles nous sommes mandatés : Non-fermeture d'une classe sur les écoles de Gelles, de Saint-Rémy-sur-Durolle et de Matisse-Perret à Clermont-Ferrand / Sur l'école de Charles Perrault de Clermont-Ferrand : ouverture d'une classe en maternelle et non-fermeture d'une classe en élémentaire / Maintien de toutes les spécificités des remplaçants et maintien des circonscriptions / Création de tous les postes pour les décharges de moins de 4 classes / L'arrêt de la fusion de l'école d'Aigueperse

La FNEC-FP-FO 63 exige du ministère les moyens nécessaires pour ouvrir tous les postes de remplaçants nécessaires, les postes pour que tous les RASED soient complets dans toutes les circonscriptions. FO revendique la création de

tous les postes et de toutes les places dans les structures spécialisées pour mettre fin à ce chiffre honteux : selon le Rectorat de Clermont-Ferrand 358 élèves dans le département sont en attente de structures spécialisées. A cela s'ajoute les 35 élèves notifiés mais sans accompagnement d'AESH, et les centaines d'autres avec des accompagnements dérisoires qui permettent juste à l'administration de les faire sortir du tableau. Le droit aux familles est ainsi piétiné par cette politique d'austérité. Cette politique d'inclusion systématique et forcée place l'ensemble des personnels, l'ensemble des élèves dans des situations dramatiques, intenable et explosives. En lien avec FO action sociale et FO santé, avec sa confédération, la FNEC-FP-FO 63 rappelle son opposition à l'acte 2 de l'Ecole inclusive de Macron et défend l'enseignement spécialisé et le droit aux familles et à leurs enfants d'avoir l'enseignement adapté à leurs besoins. FO rappelle que la pédagogie ne peut se substituer aux soins.

Concernant les collèges du Puy de Dôme, les personnels attendaient avec impatience la baisse des effectifs par classe. Malheureusement, c'est bel et bien toujours le seuil de 30-31 élèves qui fixe la règle de départage pour les ouvertures de classes 30 élèves par classe, c'est insupportable !

Et rien pour les personnels administratifs. Rien pour les personnels infirmiers, les médecins du travail et les médecins scolaires. Et toujours aucune réponse aux revendications légitimes et urgentes des AESH : Un Statut et un vrai salaire pour les AESH et la création immédiate des postes nécessaires.

Mercredi 12 février, lors du CSA de repli, M le DASEN vous annoncez le chiffre encore hallucinant de 1255 journées non-remplacées depuis le début de l'année. Les collègues ne sont pas remplacés, et les élèves sont répartis dans les autres classes des semaines entières. Les formations statutaires sont annulées. Les décharges de direction ne sont pas assurées. Mais la politique du gouvernement illégitime et son budget passé à grands coups de 49-3 continuent d'imposer les fermetures de classe, les non-ouvertures et la non-crédation des postes de remplaçants. M le Préfet, la continuité du service public de l'Education Nationale n'est plus assuré, et c'est encore le droit aux familles qui est bafoué.

Concernant les rythmes scolaires, de nouvelles communes reviendront encore à 4 jours pour la rentrée prochaine, faisant maintenant passer plus de 90% des communes à 4 jours, ce qui est la revendication majoritaire des personnels. La fin des aides de l'état pour la mise en place des TAP à la rentrée 2025 doit marquer la fin de l'inégalité de traitement des personnels sur ce point : 4 jours pour tous sur 36 semaines.

Avec sa fédération, la FNEC-FP-FO 63 exige l'annulation immédiate des 470 postes au niveau national et la fin du gel de 200 autres postes. Dans l'Yonne, en Haute-Loire, en Gironde, dans le Gard, dans le Tarn, à Lyon, Paris...partout en France la colère est immense et les mobilisations s'organisent contre cette politique passée en force. Le déni de démocratie des dernières élections perdure. Nul doute que cette colère est aussi présente dans le Puy de Dôme. FO, aux côtés des jeunes, des collègues, des salariés continue de discuter pour organiser la mobilisation et la grève pour gagner sur l'ensemble de ces revendications.

FO maintient toutes ses revendications : Baisse drastique des effectifs par classe, en collège / Création de tous les postes nécessaires et annulation des fermetures / Augmentation du point d'indice : 10% tout de suite / Abandon des contre-réformes / Abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne / Retrait à l'Acte 2 de l'Ecole Inclusive de Macron, pour la défense de l'enseignement spécialisé / Un statut un vrai salaire pour les AESH / Pas de raccourcissement des congés d'été